



23 juin 2015 - 14.00 H

**S.A. SPADEL N.V.**  
**Avenue des Communautés 110 - 1200 BRUXELLES**  
**RPM Bruxelles 0405 844 436**

**Assemblée Générale Ordinaire 11 juin 2015 (15.00 h)**

## **RÉSOLUTIONS**

### **1. Approbation des comptes annuels de Spadel S.A. relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2014.**

#### **Proposition de décision :**

Approuver les comptes annuels de Spadel S.A. relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2014, en ce compris l'affectation suivante du résultat (en euros):

- Bénéfice net de l'exercice 2014	11.727.599
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent	4.785.893
- Bénéfice disponible pour affectation	16.513.492
- Dotation aux réserves disponibles	6.000.000
- Distribution d'un dividende brut de 1,24 euro (0,93 net) par action aux 4.150.350 actions qui y ont droit	5.146.434
- Bénéfice à reporter	5.367.058

Le dividende sera payable le 26 juin 2015 contre remise du coupon n° 16.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

### **2. Décharge aux Administrateurs**

#### **Propositions de décision :**

Octroyer la décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2014.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

### **3. Décharge au Commissaire**

#### **Proposition de décision :**

Octroyer la décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2014.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

### **4. Renouvellement du mandat d'un Administrateur**

#### **Proposition de décision :**

Renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Marc du BOIS, pour une durée de six (6) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

### **5. Rémunération des Administrateurs**

#### **Propositions de décision :**

Porter la rémunération des Administrateurs, à partir du 11 juin 2015, aux montants suivants:

- Président du Conseil d'Administration: de cinquante mille euros (50.000 euros) à soixante mille euros (60.000 euros) pour les cinq réunions prévues au calendrier et de dix mille euros (10.000 euros) à douze mille euros (12.000 euros) par réunion additionnelle;
- Administrateurs: de vingt-cinq mille euros (25.000 euros) à trente mille euros (30.000 euros) pour les cinq réunions prévues au calendrier et de cinq mille euros (5.000 euros) à six mille euros (6.000 euros) par réunion additionnelle.

50% de la rémunération pour les cinq réunions prévues au calendrier sont liés à la présence aux réunions. La rémunération n'est pas indexée.

La rémunération relative aux réunions des Comités d'Audit et de Nomination & Rémunération reste inchangée.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

## **6. Rapport sur la Rémunération**

Approuver le Rapport sur la Rémunération 2014 inséré dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2014.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

## **7. Modification de l'article 2 des statuts (siège social)**

Prendre acte de la décision du Conseil d'Administration du 16 septembre 2014 et de l'acte de constat passé le 29 septembre 2014 du déplacement du siège social de la Société vers l'adresse actuelle ainsi que de la modification de l'article 2 des statuts.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

## **8. Modification de l'article 13 des statuts (pouvoirs de gestion du Conseil)**

Modifier l'article 13 des statuts comme suit :

- insertion, au deuxième alinéa, des mots "*ou morales*" après les mots "Le conseil peut constituer un comité de direction dont les membres personnes physiques" ;
- insertion au troisième alinéa, en début de seconde phrase des mots "*Sauf dispositions autres dans la décision de constitution d'un Comité de Direction ou dans un règlement d'ordre intérieur,*"

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

#### **9. Modification de l'article 14 des statuts ( Représentation de la Société)**

Insérer à l'article 14 des statuts un deuxième alinéa libellé comme suit:

*"Dans le cas où un Comité de Direction est institué, la société est valablement représentée, dans la limite des pouvoirs de gestion délégués au dit Comité de Direction, par l'Administrateur délégué agissant seul".*

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0

#### **10. Pouvoirs pour exécuter les résolutions ci-dessus et accomplir les formalités nécessaires**

- Conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour exécuter les résolutions de l'ordre du jour qui précèdent.
- Conférer tous pouvoirs à « Berquin Notaires » afin de coordonner les statuts, signer les textes coordonnés et déposer les coordinations au greffe du tribunal de commerce compétent, conformément aux dispositions légales en la matière.
- Conférer, pour autant que de besoin, tous pouvoirs à Monsieur Henri-Noël Pauwels, avec faculté de substitution, pour accomplir toutes autres formalités de dépôt ou de publication relatives aux décisions qui précèdent.

Cette décision est adoptée comme indiqué ci-dessous

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	3.792.140
Proportion du capital social représentée par ces votes	91,37%
Nombre total de votes valablement exprimés	3.792.140
Votes Pour	3.792.140
Votes contre	0
Abstentions	0